

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 2 [i.e. 2-3]

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il paraît que le latin classique *pro* (pour) s'était déjà modifié en *por* en latin vulgaire. Ce déplacement de lettres, que les linguistes appellent *métathèse*, est un phénomène assez fréquent. C'est ainsi, pour nous en tenir à deux exemples seulement, que « *formage* » est devenu *fromage*, et, dans nos patois, *cabaretier* carbatier.

L'ancien français, héritier du latin populaire, continua de dire *por* : « *Por les paroles ramembrer* » (pour remémorer les paroles), lit-on dans *Chèvrefeuille de Marie de France* (XII^e siècle), et, du même siècle, dans *Aliscans* : « *Diex, dist li quens, ainc por un homme n'en vi tant amassés* » (Dieu, dit le comte, jamais je n'en vis tant rassemblés contre un seul homme).

Au XIII^e siècle, *por* est définitivement éliminé par « pour ». En français, évidemment, mais dans les patois ? Ce serait bien mal les connaître que de se figurer qu'ils vont emboîter le pas. En fait, après huit siècles écoulés, imperturbables, ils persistent à dire *por*, qu'ils abrègent souvent en *po*. Sans chercher plus loin que les titres, deux ouvrages connus et aimés nous présentent ces deux formes : *Por la veillâ*, *Po recasâ*.

On trouve encore dans nos patois une autre survivance. C'est la locution *po cein que*, héritière directe du vieux français *por ce que* : « *Sta fèmalla, la faillâi vîa de tsi leu po cein que lo pére Pottu l'avâi 'na dozanna d'einfant.* » (Jules Cordey.)

Le latin *retro* avait donné *rière* en ancien français. Combiné avec « à », cela fit « arrière », et avec « de », « derrière ». Ces deux mots finirent par prendre toute la place et, dès le XVII^e siècle, *rière* disparut du lexique français. Mais il se

maintint en province, par exemple dans le français régional de la Suisse romande, et notamment dans les patois. Chez nous, le doyen Bridel l'écrivit *rière*, exactement comme autrefois en France ; Jules Cordey, lui, l'orthographe *rière*, avec un accent aigu, tandis que, dans son *Glossaire du patois de Blonay*, Mme Odin, fidèle à la prononciation de son village, écrit *rière*.

Au cours des siècles, *rière* a vu son sens s'élargir quelque peu. Il ne signifie plus seulement « derrière, en arrière », mais « près de, dans la commune de, sur le territoire de » : une ferme sise *rière* Moudon.

Mais en patois, *rière* remplit un autre office encore : il remplace « arrière » dans l'indication des degrés de parenté : *rière-pére-grand*, arrière-grand-père ; *rière-mére-grand*, arrière-grand-mère ; *rière-petit-valet*, arrière-petit-fils ; *rière-petita-felye*, arrière-petite-fille ; *rière-petit-z'einfant*, arrière-petits-enfants.